



LIMINAIRE CSAL DU 14 avril 2025

Madame la Présidente

Une fois n'est pas coutume, nous n'évoquerons dans notre déclaration liminaire aucun sujet concernant l'ensemble des salariés (par exemple : la contre réforme des retraites...).

Il en va de même concernant les sujets concernant la fonction publique (gel de la valeur du point d'indice, reconduction du non-versement de la GIPA, absence de refonte de la grille indiciaire, stigmatisation des agents malades avec la réduction de 10 % de la rémunération les trois premiers mois du congé maladie ordinaire, injustice sociale liée aux baisses de crédits alloués au financement des politiques d'action sociale).

Enfin, nous n'évoquerons pas non plus les sujets DGFIP au niveau national qui ont pour autant des répercussions à la DDFIP du TARN (550 nouvelles suppressions d'emplois qui est une véritable provocation alors que 2025 avait été annoncée comme une année blanche en termes de suppressions d'emplois, la fin des mouvements locaux pour les cadres A, la multiplication de mesures restrictives de remboursement de frais de déplacement qui motive la remise en cause des équipes départementales de renfort, les restrictions sur les frais d'affranchissement en dépit du risque de non-conformité des procédures).

Madame La Présidente, nous avons délibérément fait ce choix de ne pas développer ces nombreuses attaques qui vont encore s'abattre dans des proportions inédites sur le monde du travail, la fonction publique et la DGFIP, et que la CGT Finances Publiques du Tarn condamne et combat fermement.

Nous préférons souligner le manque de fluidité et d'équité dans le dialogue social.

Les différentes organisations syndicales ont dû solliciter cette année la direction pour que soient abordé des sujets majeurs tels que la nouvelle note sur les mutations de la catégorie A, la mise en place de la note sur le télétravail. Sans notre intervention, point de dialogue social dans le Tarn depuis décembre dernier avant l'instance de ce jour !

Concernant le point principal à l'ordre du jour, la campagne déclarative 2025 a été lancée jeudi dernier lors d'une conférence de presse par notre ministre et notre directrice générale des Finances Publiques.

La Ministre a affirmé que l'engagement pour et au service du public des agents de la DGFIP se poursuivra en accompagnant les usagers dans leurs démarches, par messagerie sécurisée, par téléphone grâce aux 20 centres de contact, ou encore en se rendant dans l'un des services des impôts des particuliers ou encore dans une maison France services.

La réalité du terrain est bien différente, pour les agents des Finances Publiques toujours moins nombreux pour exercer leur mission de proximité et notamment la délivrance de renseignement. Ainsi la mise en place des centres de contacts qui étaient censés alléger la charge des appels téléphoniques localement (et qui a entraîné des suppressions de postes) n'a pas eu l'effet escompté.

La participation des services locaux au dispositif national d'accueil téléphonique augmente d'année en année avec toujours moins de moyens humains.
Elle a également rappelé que le service public des impôts est un service public essentiel car sans lui, sans ses agents, aucun autre service public n'est possible.

Il est temps que ces beaux discours de remerciement soient suivis d'actes forts :
fin des suppressions d'emplois,
augmentation du point d'indice,
renforcement des équipes dans les directions départementales !